



## Votre séjour ANCV SEV 5 jours/4 nuits | 404€/pers.

Groupe sans autocar • Subvention de 176€ à déduire pour les ayants droit • Base 20 participants  
L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourrait être modifié selon organisation et conditions météo

### Votre programme

#### Jour 1 : Votre région – St Sauves

- Arrivée à St Sauves en fin d'après-midi.
- Accueil par l'équipe du «Domaine des Puys».
- **Apéritif de bienvenue** puis dîner.
- Dîner & **soirée animée**

#### Jour 2 : St Sauves – Mont Dore & La Bourboule

- Réunion d'accueil : présentation du programme, découverte de l'établissement
- Film sur la région.
- Découverte des produits locaux suivie d'un apéritif du terroir.
- Déjeuner au village de vacances.
- **Mont Dore** : village de montagne au cœur du massif du Sancy qui abrite des thermes impressionnants et imprégné de la période Belle Epoque. Retour par La Bourboule, également ville thermale au riche patrimoine architectural datant de la période faste de la station. **30km**
- Dîner & **soirée animée**.

#### Jour 3 : Journée à Bort les Orgues et villages du Cantal

- **Bort les Orgues** : le site est célèbre pour son lac de barrage, l'un des plus grands de France et pour les Orgues qui dominent la ville de leurs 430 mètres de hauteur. Ces curiosités géologiques forment un décor féérique
- Déjeuner au **restaurant**.
- Découverte des petites villes du **Cantal** : **Salers, Riom-ès-Montagnes** aussi attirantes l'une que l'autres et **arrêt à l'espace Avèze** pour que la gentiane n'ait plus de secret pour vous **190km**
- Dîner & **soirée animée**.

#### Jour 4 : St Nectaire – Loto

- **St Nectaire** : authentique village auvergnat, berceau du fromage, dominé par le Mont Cornadore qui abrite la vieille ville et son église romane, l'une des cinq églises incontournables d'Auvergne.
- **La Ferme Gaec de l'oiseau** : La visite vous explique les différentes étapes de la fabrication du Saint Nectaire depuis la traite des vaches jusqu'à l'affinage du fromage puis dégustation. Retour par le Lac Chambon : lac de barrage volcanique. **75km**
- Déjeuner au village de vacances.
- **Le loto du village**
- Dîner & **soirée animée**.

#### Jour 5 : St Sauves – Votre région

- Départ après votre petit-déjeuner avec un panier-repas pour le déjeuner en cours de route.
- Retour vers votre région.

Nombre de kilomètres à effectuer sur place : ± 300 km A/R donnés à titre indicatif)

#### Notre tarif comprend :

- **Votre apéritif de bienvenue** (ex. : boisson régionale ou kir ou pétillant, et son accompagnement salé)
- **L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet** (lits faits et linge de toilette fourni)
- **La pension complète** (boisson à table – vin & eau – et café au déjeuner inclus), **du dîner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner panier-repas emporté le jour de votre départ**, et incluant au moins un dîner régional au cours de votre séjour
- **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites...)
- **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire),
- **Les déjeuners à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses),
- **Les animations de soirées** (ex. : soirée dansante, karaoké, café-théâtre, spectacle d'animation, soirée régionale, grand jeu, ...) (Sauf le samedi)
- **L'accès à toutes nos infrastructures** : (ex. selon le site : espace forme, piscine, terrain de sport...)
- **Le ménage assuré et linge de toilette changé 1 fois en milieu de séjour** pour tout séjour de 5 nuits min
- **L'adhésion à VTF**
- **Les transports sur place, dont les transferts Gare SNCF de Laqueuille A/R**

#### En supplément :

- **Le supplément chambre individuelle** : 77€ par personne/séjour dans la mesure des places disponibles (affectation après consultation auprès de nos services),
- La taxe de séjour : 0.95€/nuit/personne, applicable à l'année (Tarif 2022 indicatif, soumis à la fiscalité en vigueur sous délibération du conseil municipal)
- **La prestation hôtelière** : ménage assuré et linge de toilette changé tous les jours : 10€ par personne et par nuit (1 prestation assurée pour un séjour de 5 nuits min)
- **La couverture assurance multirisque avec extension COVID** : 4,40% du montant du dossier (hors Adhésions et taxes de séjour), avec une prime minimale de 10 € par personne. (voir fiche IPID)

#### Votre échéancier de règlements :

- **Un 1<sup>er</sup> versement d'arrhes de 30% est demandé à la signature du contrat**
  - **Un 2<sup>ème</sup> versement d'arrhes de 30% est demandé 120 jours avant le départ**
  - **Le solde doit nous parvenir 45 jours avant le départ**
  - **Pour les inscriptions intervenant moins de 45 jours avant la date de départ un règlement de 100% est demandé à la signature du contrat.**
- S'il y a lieu, le prix du transport (sur place et aller-retour) et des prestations supplémentaires seront inclus dans le calcul du 1<sup>er</sup> acompte.

#### Vos gratuités :

- **De 20 à 35 participants adultes (chauffeur compris)**: 1 séjour offert
- **De 36 à 51 participants adultes (chauffeur compris)**: 2 séjours offerts
- **À partir de 52 participants adultes (chauffeur compris)**: 3 séjours offerts

Retrouvez nos Conditions  
Générales de Vente en ligne :

